

milieu de nous l'une des reines de l'art musical—en même temps une favorite de notre gracieuse Souveraine. Je lui souhaite la bienvenue avec toute la cordialité d'un compatriote et la satisfaction d'un évêque catholique, fier de voir une concitoyenne garder, au milieu de la gloire du monde, les vieilles traditions de sa foi et de sa nationalité. Que le Ciel lui accorde, après une longue vie de succès et de mérite, d'aller chanter éternellement avec les anges les louanges de Dieu."

("La Musique", Québec).

Olivier Maurault, p. s. s.

VISITE DE L'HON. CYRILLE F. DELAGE

Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

Les 20, 21 et 22 octobre a eu lieu à Winnipeg une convention, à laquelle avaient été conviés des éducateurs de toutes les parties du Canada. L'honorable Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, y a assisté.

Sa visite à Winnipeg procura aux Canadiens français de Winnipeg et de Saint-Boniface l'occasion d'une fête intime en son honneur, sous forme de banquet, le soir du 21 octobre. L'élite canadienne-française des deux villes y prit part. D'intéressants discours y furent prononcés.

Le lendemain, l'honorable M. Delage fut l'hôte de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Après le dîner, il voulut bien faire une visite à l'Académie Saint-Joseph de notre ville, dirigée par les Soeurs des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Les élèves le saluèrent par des chants patriotiques et lui présentèrent une adresse remplie de sentiments délicats et élevés.

Dans sa réponse, l'honorable visiteur trouva des accents émus pour dire combien il était heureux de retrouver ici l'esprit et le coeur de la vieille province, complimenta délicatement les chères Soeurs de leur oeuvre éducationnelle et parla d'abondance aux élèves, auxquelles il donna de précieux conseils. Il remercia cordialement de l'accueil qui lui était fait et rappela que le département d'éducation, qu'il a l'honneur de représenter, reconnaît les droits de tous en cette importante matière: droits des parents, droits de l'Eglise, droit de l'Etat, droits des minorités comme des majorités.

De l'Académie Saint-Joseph il se rendit à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, dirigée par des religieuses de la même communauté. Cette école canadienne-française, l'honneur de nos compatriotes de la grande ville, est une école libre, vivant sous le régime de la double taxe.

— Le 16 octobre le chapitre général des Carmes, à Rome, a élu supérieur général de l'Ordre le R. P. P.-E. McGennis, originaire d'Irlande.